Image not found or type unknown

Changement de planning imposes rapidement

Par **fardin lidia**, le **12/09/2018** à **18:09**

bonjour nous sommes 3 salaries a tourner sur un pasa accueil de jour la direction veut modifier les plannings de 3 salaries repos compris afin de donner tous les postes jour pasa a une personne qui doit avoir un poste allege .peut on refuser un changement de planning .?est ce normal de modifier sans notre consentement 3 planning? quels sont nos recours ? merci a vous c est assez urgent la direction veut agir pendant les vacances en octobre d une des 3 salaries .nous travaillons au sein d une maison de retraite

Par **P.M.**, le **12/09/2018** à **18:35**

Bonjour,
Pour les lecteurs qui ne sont pas de cette branche d'activité le PASA est un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés...
Vous ne précisez pas si vous êtes sous contrat de droit privé ou sous statut de droit public car dans ce dernier cas, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...
Autrement, tout dépend de l'importance des modifications de plannings et s'il bouleversent la vie personnelle des salariés mais si cela touche à l'organisation de l'entreprise, les Représentants du Personnel devraient être consultés...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés